



# communiqué de presse

PARIS,  
LE 7 JANVIER 2021

**CONTACT**  
Caroline Borel  
T. 33 (0)1 55 55 61 63  
caroline.borel@hceres.fr

## LE HCÉRES PUBLIE LE RAPPORT D'ÉVALUATION DU CNES

**Le Hcéres publie, jeudi 7 janvier, le rapport d'évaluation du Centre national d'études spatiales (Cnes) portant sur la période 2015-2019. Fruit des travaux d'un comité d'experts de référence, ce rapport livre une analyse assortie de recommandations sur le positionnement institutionnel et la stratégie du Cnes, sur sa gouvernance et sur ses différentes activités.**

Animateur de la recherche spatiale française, le Cnes a pour mission de conseiller le gouvernement, de mettre en œuvre la politique spatiale décidée par ce dernier et d'assurer la maîtrise d'ouvrage des programmes spatiaux. Fort d'une expertise scientifique et technologique, il développe et oriente des travaux menés au sein des 154 laboratoires (en 2018) impliqués dans la recherche spatiale qu'il associe aux missions scientifiques françaises, européennes et internationales.

Dans un contexte d'évolution rapide du secteur spatial devenu beaucoup plus concurrentiel, le Cnes « a atteint de façon satisfaisante, voire brillante, la grande majorité des objectifs stratégiques opérationnels et de moyens qui lui avaient été fixés par l'État » note en conclusion du rapport le comité d'experts présidé par Brigitte Plateau, professeur à Grenoble INP. « Le Cnes a suivi avec succès une majorité des recommandations du précédent comité d'évaluation<sup>1</sup> du Hcéres » précise par ailleurs le comité.

Fondant son analyse sur le rapport d'autoévaluation de l'établissement et des entretiens avec ses interlocuteurs clés et les représentants de ses principaux partenaires français et étrangers, le comité considère que « le Cnes s'est doté d'une organisation qui peut lui permettre de relever les enjeux auxquels il fait face et de dynamiser l'innovation ». Le principal atout du Cnes « repose sur les compétences internes et sur un réseau de collaborations, d'expertises et d'influence que le Cnes cultive en permanence » juge le comité.

Celui-ci souligne enfin « le positionnement unique du Cnes en Europe comme agence de programmes et centre d'expertise, ainsi que la qualité de ses partenariats, industriels et académiques, tant au plan national qu'international ».

Au regard des orientations stratégiques formulées par l'établissement pour la prochaine période quinquennale et des importants défis qu'il souhaite relever, le comité émet des recommandations :

### *Stratégie*

- Poursuivre et accentuer l'effort d'anticipation stratégique.
- Intégrer l'arrivée du « low cost » dans la nouvelle donne du spatial.
- Prendre la mesure des enjeux pour le Cnes des questions de l'environnement et du climat.
- Consolider la convergence stratégique avec les partenaires européens et les institutions européennes.

<sup>1</sup> La précédente évaluation du Cnes a fait l'objet d'un rapport publié en avril 2015.

.../...

### LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

- Renforcer les liens avec les politiques régionales en particulier dans les régions où se trouvent les principaux clusters industriels.
- Poursuivre le développement des collaborations internationales dans la ligne suivie jusqu'ici et porter attention aux nouveaux acteurs étatiques.

#### *Gouvernance et pilotage*

- Clarifier le positionnement du Cnes dans les unités mixtes de recherche et institutionnaliser un dialogue avec les directeurs de ces unités.
- Renforcer la communication interne sur les sujets de la stratégie et de l'organisation, notamment sur la méthodologie et les objectifs de conduite du changement.
- Approfondir un plan prévisionnel de l'emploi et des compétences et le schéma directeur immobilier.
- Poursuivre et renforcer les réflexions sur l'éthique.

#### *Activités*

- Prendre part, avec les tutelles, à une clarification du rôle du Cospace.
- Développer une démarche de connaissance de l'évolution des marchés.
- Accélérer et accentuer les processus d'innovation technologique et économique.
- Mettre en place une organisation pour la prise en compte des besoins des usagers des applications, à l'instar du Comité des programmes scientifiques pour la communauté scientifique, et prendre en compte la révolution en cours au niveau du traitement des données.
- Expliciter auprès des partenaires académiques dans quelle trajectoire scientifique s'inscrivent les diverses missions.

Dans sa lettre d'observations, Jean-Yves Le Gall, président du Cnes, salue le travail remarquable réalisé qui « rend parfaitement compte de la complexité et de l'évolution de notre écosystème, dans un environnement concurrentiel, avec de nombreux intervenants et de forts enjeux ».

« Très complet et constructif », le rapport du comité « répond parfaitement aux attentes que le Cnes nourrissait en amont de cette évaluation » ajoute Jean-Yves Le Gall, « il comporte de nombreuses remarques et recommandations d'une grande pertinence dont nous nous efforcerons de tirer le meilleur parti, notamment dans la négociation du COP 2021/2025 ».

#### EN SAVOIR PLUS

##### 📄 **Télécharger le rapport d'évaluation du Cnes**

<http://hceres.fr/rapport-CNES-A2021>

##### 📄 **Le Cnes en bref**

- Statut : Établissement public à caractère industriel et commercial sous la tutelle des ministres chargés de l'espace, de la recherche et de la défense ;
- Budget : 2 780 M€ dont la moitié est consacrée à la contribution française à l'Agence spatiale européenne ;
- Effectifs : 2 372 personnes situées principalement au centre spatial de Toulouse ;
- Implantations sur 4 sites : Paris-Les Halles (Siège social), Paris-Daumesnil (abritant notamment la direction des lanceurs), le Centre spatial de Toulouse (abritant notamment la direction des systèmes orbitaux et la direction du numérique, de l'exploitation et des opérations), et le Centre spatial guyanais (dédié aux opérations de lancement).